



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bull

Question écrite n° 5552

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur les problemes difficiles que rencontre l'etablissement industriel du groupe d'informatique et d'electronique Bull de Villeneuve-d'Ascq. En effet, la direction du groupe vient d'annoncer un projet de licenciements concernant 250 personnes sur les 387 que compte cette unite ultra-moderne qui a ete implantee il y a seulement sept ans. A ces 250 suppressions d'emplois s'ajoute le renvoi de quelque 50 salaries interimaaires. A terme, il est indeniable que c'est la fermeture pure et simple de cette usine qui est visee. L'ampleur des mesures envisagees, leur rapidite d'application, leur incoherence industrielle sont inacceptables. La situation catastrophique de l'emploi et de l'activite industrielle dans la region Nord - Pas-de-Calais n'autorise plus aucune suppression d'emploi ni de fermeture d'entreprise. Notamment dans des secteurs d'activites aussi pointus et modernes que ceux dans lesquels se trouve un groupe comme Bull. Un tel projet de licenciements est a rapprocher de l'accord Bull-Packard Bell qui peut se resumer a une delocalisation vers l'etranger faite par une entreprise nationalisee. Ce qui est d'autant plus intolerable et exige une intervention tres ferme des pouvoirs publics pour obtenir de la direction du groupe qu'elle suspende ses projets et recherche activement les solutions industrielles qui permettront le maintien de tous les emplois et assumeront a terme la perennite du site. En consequence, il lui demande de bien vouloir lui preciser les dispositions que le gouvernement entend prendre pour faire stopper les procedures en cours et obtenir ainsi la sauvegarde de tous les emplois et assurer la poursuite a terme de l'activite de cette entreprise.

Texte de la réponse

Les pouvoirs publics francais souhaitent preserver et developper une capacite informatique en France. A titre d'exemple, Bull recoit actuellement 700 millions de francs par an de soutien a ses travaux de recherche et developpement, dans le but de renforcer la technologie du groupe, qui est un de ses principaux atouts. Et les actions en faveur de l'informatique francaise ne se limitent pas a Bull. L'accord avec Packard Bell dans la micro-informatique vise a etabli un partenariat industriel pour atteindre le volume de production necessaire a la competitivite mondiale d'une offre de micro-ordinateurs. Il doit ainsi permettre de reduire les fortes pertes de Zenith Data Systems, la filiale de Bull. La concurrence exacerbee sur ce marche conduit a des restructurations de l'outil industriel, dont l'arret de l'assemblage de micro-ordinateurs a Villeneuve-d'Ascq. Dans son accord avec Packard Bell, Bull a obtenu d'etre fournisseur de son partenaire pour les cartes electroniques (qui representent de l'ordre de 40 p. 100 du cout de production d'un micro-ordinateur de bureau). Cette activite renforcera l'emploi de l'usine Bull a Angers. Enfin, toutes les mesures sont mises en place pour qu'aucun salarie de Villeneuve-d'Ascq ne soit laisse seul face a son probleme d'emploi (conges de conversion, creation d'une antenne emploi, aide a la creation d'emplois nouveaux sur le site). Les pouvoirs publics soutiennent la demarche de Bull sur ce site. De plus, la reprise de l'usine par Decathlon offre la perspective de la creation de 200 emplois nouveaux. Il ne saurait etre question d'offrir a Bull des marches captifs, qui la dispenseraient de tout effort commercial et ne lui apprendraient pas a se battre sur les marches mondiaux. Il est evident que de tels marches reserves seraient de plus tres insuffisants pour assurer la viabilite de Bull. Bull doit au contraire retrouver au plus tot un

fonctionnement normal d'entreprise. Pour cela, le Gouvernement a decide d'apporter a Bull 7 milliards de francs de capitaux nouveaux ; cette derniere dotation permettra le redressement puis la privatisation de Bull, qui sera ainsi mise face a son marche au lieu d'etre tournee vers l'Etat. Cet apport massif de fonds publics est la preuve de la confiance que l'Etat met en Bull. Enfin, le Gouvernement a mis a la tete du groupe un homme dote d'une experience reussie de l'entreprise privree, qui s'attachera a preserver et a developper le coeur de Bull. Enfin, le plan social annonce par Bull est malheureusement necessaire, compte tenu de la forte baisse d'activite du groupe et de la forte concurrence. Tout licenciement doit etre evite, et le Gouvernement veille a ce que les mesures sociales soient d'une qualite exemplaire. Le ministre assure donc l'honorable parlementaire de sa determination a permettre a Bull de devenir une entreprise viable, contribuant a la richesse technologique de notre pays, et il a la conviction que Bull possede en elle-meme les cles de sa reussite.

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5552

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 1993, page 2881

Réponse publiée le : 29 novembre 1993, page 4271